

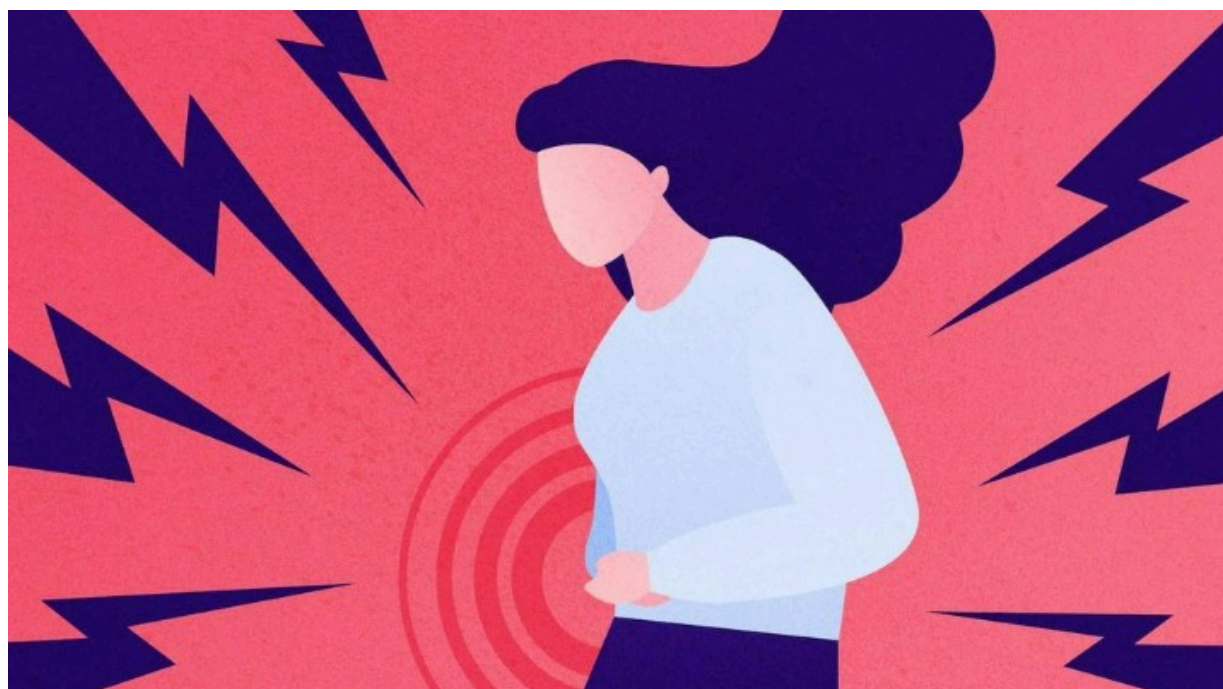


S'inscrire à la newsletter

ZOOM



En Guyane, une filière endométriose se met en place



Le 30 mai se tient la première assemblée générale de l'association qui coordonnera la prise en charge de l'endométriose sur le territoire. Elle permettra à la Guyane de bénéficier de financements, mais aussi de créer un parcours de prise en charge, de proposer des formations, de constituer un annuaire des professionnels de santé. Le Dr Alphonse Louis, gynécologue-obstétricien à l'hôpital de Cayenne, invite les professionnels de santé à la rejoindre.



En France, la prévalence de l'endométriose est estimée à 10 % des femmes en âge de procréer. En Guyane, ce sont donc au moins 7 000 femmes qui seraient touchées par cette maladie gynécologique chronique. En 2022, la direction générale de l'offre de soins a diffusé une instruction visant à organiser les parcours de soins des patientes en lien avec la structuration d'une offre graduée au sein de filières dédiées, dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre l'endométriose. Cette filière est en train de se structurer en Guyane. L'association qui la coordonnera tiendra sa première assemblée générale jeudi, à 19 heures, à l'hôpital de Cayenne. Il est encore possible de la rejoindre gratuitement en adhérant en ligne.

« La prise en charge de l'endométriose existe depuis plusieurs années en Guyane, souligne le Dr Alphonse Louis, gynécologue-obstétricien au Centre Hospitalier de Cayenne. Mais nous n'étions pas organisés en filière et cela nous empêchait de prétendre aux financements existants. Nous avons rencontré le Dr Jane Poincenot (conseillère médicale à l'Agence régionale de santé). Grâce à l'appui de l'ARS et avec Sabine Trébaol (coordinatrice de la CPTS), membre d'EndoFrance, nous avons commencé à travailler sur cette filière depuis quelques mois. »

« Beaucoup d'errance diagnostique »

« Le travail de l'association sera principalement la sensibilisation et la formation des professionnels de santé, poursuit le Dr Louis. Beaucoup de femmes s'entendent encore répondre : « Vous avez mal ; c'est normal ! » Il y a quelques années, il n'y avait aucun cours sur l'endométriose durant nos études de médecine. Il y a donc encore beaucoup d'errance diagnostique. »

Dans son instruction, la DGOS souligne que « l'absence de structuration d'une offre de soin graduée constitue une perte de chance dans le parcours des patientes en limitant la précocité du diagnostic – actuellement de sept années en moyenne – laissant le temps à la maladie de progresser alors qu'il n'existe aujourd'hui aucun traitement curatif. L'accès précoce à des soins pluridisciplinaires de qualité est essentiel au regard de la complexité diagnostique et de prise en charge liée aux différentes dimensions de la maladie. La structuration de filières constitue donc une priorité portée par la Stratégie nationale de lutte contre l'endométriose pour assurer aux patientes des prises en charge adaptées et de qualité sur l'ensemble du territoire. Dans une logique de collaboration interprofessionnelle, les filières doivent organiser le diagnostic et sécuriser les prises en charge en améliorant la pertinence des explorations complémentaires, du traitement médical et des actes chirurgicaux. »

Proposer des formations, sensibiliser les professionnels de santé

La structuration de cette filière permettra également de proposer des formations. Un enseignement post-universitaire (EPU) sur le sujet s'est tenu fin mars, à Cayenne, avec des spécialistes de l'hôpital Cochin, sur qui l'hôpital de Cayenne s'appuie pour les cas les plus complexes. « Il s'agit d'une prise en charge multiple et changeante, souligne le Dr Poincenot. À une époque, nous faisons beaucoup de chirurgie » alors qu'aujourd'hui, les recommandations sont d'opérer moins de 10 % des femmes souffrant d'endométriose.

« Nous avons besoin de sensibiliser les professionnels de santé, de pouvoir leur transmettre les recommandations, conclut le Dr Louis. Des médecins généralistes, sages-femmes, gynécologues, algologues, infirmiers anesthésistes ont déjà rejoint l'association. Nous avons besoin de professionnels des soins de support : masseurs-kinésithérapeutes, hypnothérapeutes, ostéopathes... L'intérêt de l'association sera de savoir vers qui orienter, de former au diagnostic et aux premiers traitements. »

Une consultation spécialisée au CHC

L'hôpital de Cayenne propose une consultation spécialisée pour l'endométriose. « Ce sont des consultations longues, d'une heure, détaille le Dr Alphonse Louis. Certains médecins de ville font des consultations, mais l'endométriose nécessite une prise en charge de la douleur, une consultation de psychologue, une autre avec un sexologue. Cette consultation nous permet de regarder si une chirurgie sera nécessaire ou pas. »

Le Dr Louis espère « sanctuariser des créneaux pour cette consultation. Avoir une consultation spécialisée permet parfois de détecter d'autres problèmes. Nous essayons également d'y associer le sujet de l'hygiène menstruelle », dont la journée mondiale a lieu mardi.

« En ville, certains professionnels continuent d'envoyer leurs patients dans l'Hexagone pour des consultations, constate le gynécologue. Ils peuvent nous les orienter. Nous nous appuyons sur les établissements de l'Hexagone pour les prises en charge les plus complexes. Nous sommes en train de structurer des RCP (réunion de concertation pluridisciplinaire) avec l'hôpital Cochin, avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années. »

Dengue

La pluie relance les infections



« Après une forte hausse de la circulation du virus de la dengue en Guyane au cours du mois de janvier, celle-ci s'est stabilisée à un niveau très élevé durant quatre semaines avant d'entamer une baisse début mars jusqu'à atteindre, au début du mois de mai, le même niveau que celui observé fin novembre 2023. Depuis deux semaines, le nombre hebdomadaire de cas cliniquement évocateur est en hausse. La vigilance reste de

mise avec la reprise de la saison des pluies depuis la mi-avril, souligne Santé publique France, dans un **point épidémiologique** diffusé hier. La semaine dernière, la circulation du virus de la dengue était en hausse sur l'ensemble du territoire, avec des disparités selon les secteurs.

L'activité pour dengue est en forte hausse dans les secteurs du littoral ouest et du Maroni, en hausse dans les secteurs de l'Île-de-Cayenne et Intérieur Est et en baisse dans les secteurs des Savanes et de l'Oyapock. Le sérotype DENV-2 a été majoritairement identifié la semaine dernière (80% de DENV-2 et 20% de DENV-3 parmi les prélèvements sérotypés). Depuis janvier 2023, 21 001 cas cliniquement évocateurs de dengue ont été vus en consultation de médecine générale ou en centre de santé (CDPS) et 11 082 cas confirmés ont été recensés, dont respectivement 14 084 et 8 296 en 2024. »

EN BREF

♦ Séminaire sur la stratégie régionale de lutte contre les addictions, le 14 juin

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie régionale de lutte contre les addictions, l'ARS mène actuellement une phase de diagnostic. Les résultats de ce travail seront présentés le 14 juin, à Cayenne. L'objectif sera aussi d'affiner les pistes de réflexion en vue de l'écriture de la stratégie régionale prévue pour juillet.

Les partenaires intéressés directement ou indirectement par cette thématique sont invités à y participer. Le séminaire se déroule de 8h30 à 17 heures (repas pris en charge par l'ARS). Le nombre de places est limité. L'inscription se fait via [le lien suivant](#).

♦ Le Chog récompensé pour son équipe mobile d'accompagnement et de soins



Pour la deuxième année consécutive, le centre hospitalier de l'Ouest guyanais a été récompensé, hier, du prix Héloscope GMF – Fondation des hôpitaux de France (FHF). Le prix lui a été décerné hier, dans le cadre de SantExpo, à Paris. L'an dernier, la création de son centre périscolaire Ti'moun nou koté ([lire la Lettre pro du 27 décembre 2022](#)) lui avait valu le premier prix Héloscope et le troisième prix Innovation de la MGEN. Cette année, le Chog remporte le deuxième prix Héloscope grâce à son équipe mobile d'accompagnement et de soins (Emas).

En 2020, en pleine pandémie de Covid-19, le Chog avait créé sa permanence d'accès aux soins de santé (Pass) qui a la particularité d'être mobile puisqu'elle tourne entre différents quartiers. Dans le cadre de leur thèse de médecine, plusieurs internes se sont intéressés à l'efficacité de ce dispositif pour amener les patients sans droits sociaux ouverts vers le droit commun. Plusieurs problèmes ont été soulevés, notamment pour les patients chroniques sans droits ouverts : les difficultés de transport qui les contraignent régulièrement à interrompre leurs soins et à renoncer à des rendez-vous, et la nécessité d'organiser un suivi à domicile par des infirmiers. C'est ainsi qu'est née l'Emas. Outre le suivi à domicile, l'Emas organise également le transport des patients. Comme l'expliquait le Dr Alexandra Mvogo, ancienne médecin de la Pass du Chog, dans [la Lettre Recherche du mois de mars](#) « désormais, à Saint-Laurent, lorsqu'un patient sans couverture sociale, vue par la Pass, a besoin de voir un professionnel de santé mais ne peut pas, l'équipe mobile d'accompagnement et de soins organise le transport avec les ambulanciers de l'hôpital. » Une innovation qui est donc reconnue par ce prix.

♦ Paludisme : activité modérée en avril et mai



« L'activité globale liée au paludisme s'est maintenue à un niveau modéré en avril et mai, indique Santé publique France, dans un point épidémiologique diffusé hier. Le nombre hebdomadaire d'accès palustres était compris entre 5 et 13

accès, et en moyenne égal à 9 sur cette période (données provisoires). Au cours des deux dernières semaines, le nombre hebdomadaire d'accès palustres diagnostiqués dans le système de soins était respectivement égal à 9 et 11 accès. Au total, 291 accès palustres ont été répertoriés depuis le début de l'année jusqu'à la semaine dernière : 64% concernaient des patients prélevés dans un laboratoire de biologie médicale, 23% en centre de santé (CDPS) et 14% étaient des militaires. Le nombre d'accès parmi les militaires était en hausse au cours des deux dernières semaines, en lien avec des contaminations en zone d'orpaillage et la survenue de reviviscences. Parmi les 291 accès, 287 (99%) était à *P. vivax* (Pv), 3 (1%) à *P. falciparum* (Pf) et 1 (<1%) accès à *P. ovale* (Po). La part des reviviscences demeure élevée parmi les accès à Pv : 40% (n=114) (vs 20% en 2023 année complète). »

♦ Prélèvement d'organe : échanges avec le Grand Conseil coutumier



En début de semaine, la coordination du prélèvement multi-organes et tissus de l'hôpital de Cayenne a rencontré les représentants du Grand Conseil coutumier. L'occasion d'échanger sur le prélèvement de rein, activité qui a repris il y a deux ans en Guyane, sur la greffe rénale et sur le don d'organe en général.

♦ Colloque sur l'eau les 30 et 31 mai

L'Université de Guyane et le laboratoire Minea organisent un colloque intitulé « L'eau, enjeux, pouvoirs et croyances en Amazonie, dans la Caraïbe et en Afrique », à Cayenne. Il se déroulera de 14 heures à 18h30 le 30 mai et de 8 heures à 16h40 le lendemain, dans l'amphithéâtre A du campus de Troubiran. Le colloque débutera par une présentation du Pr Magalie Demar, cheffe de service du laboratoire de l'hôpital de Cayenne, sur « Eau, qualité et santé », à 15 heures le 30 mai.



■ Une journée consacrée à Pépites Parcours le 6 juin



Des parcours de santé plus fluides impliquent des interventions coordonnées de professionnels issus de secteurs différents et aux modes d'exercice divers. C'est dans cet objectif de découplage de la prise en charge qu'a été lancé en 2020, en Guyane, le programme e-parcours. Au travers du déploiement des outils régionaux de parcours et de coordination, ce programme vise à faciliter la coordination des professionnels entre ville, médico-social et établissements de santé, dans une logique de parcours de soins coordonnés pour mieux répondre aux besoins de soins des personnes. Pépites-Parcours est ainsi la solution numérique de coordination déployée en région par l'ARS Guyane en lien avec le GCS Guyasis (**[lire la Lettre pro du 12 avril](#)**).

L'ARS et le GCS Guyasis organisent une journée d'information sur Pépites-Parcours et Globule, le 6 juin à Cayenne. Elle se déroulera de 9 heures à 21 heures, au Royal Amazonia. Les acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et social pourront s'informer sur le programme national E-parcours et échanger avec les acteurs de la coordination qui utilisent la solution numérique Pépites-Parcours/Globule.

Le programme :

- 9h30 : Discours introductifs, par l'ARS et le GCS Guyasis
- 10 heures : Le programme e-Parcours : objectifs et enjeux nationaux, par la Direction générale de l'offre de soins
- 10h30 : Lancement du programme en région : déploiement de l'outil Pépites Parcours, par le GCS Guyasis
- 11h15 : Partage d'expérience de la région Bourgogne – Franche-Comté, par l'ARS Bourgogne – Franche-Comté
- 14 heures : Parcours de la personne âgée en perte d'autonomie, par la Maia/réseau de gérontologie
- 15 heures : Parcours de suivi de l'enfant vulnérable, par le réseau Périnat
- 16h15 : Parcours de suivi du patient diabétique, par le réseau Diam
- 17h15 : Fluidifier le parcours de l'utilisateur guyanais : les enjeux territoriaux de demain, par l'ARS et le GCS Guyasis

Renseignements : 0694 16 86 47. **Inscriptions :** <https://my.weezevent.com/ensemble-se-coordonner-au-benefice-de-lusager>

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Loi, financement, drépanocytose, liberté d'installation, métier infirmier : ce que Frédéric Valletoux a dit aux sénateurs



Mardi, Frédéric Valletoux s'est exprimé pendant **un peu plus de deux heures devant la commission des affaires sociales du Sénat (regarder la vidéo)**. Le ministre délégué en charge de la santé et de la prévention a détaillé les grandes priorités de son ministère et sa feuille de route, puis a répondu aux questions des élus. Il a assuré que ses priorités étaient la prévention, la territorialisation du système de soins et la relance de l'attractivité. « Je n'ai pas, dans ma feuille de route, la volonté de m'attaquer à une grande loi qui permettrait – je ne sais pourquoi ou pour quelle raison – de retrouver, de réengager un nombre de chantiers législatifs sur le sujet », a poursuivi le

ministre, cité par APM News.

Frédéric Valletoux veut « faire confiance aux acteurs, aux professionnels à ceux qui prennent en charge les Français, pour penser des organisations qui en étant territorialisées seront peut-être différentes d'un territoire à l'autre mais permettront d'apporter des réponses très concrètes aux besoins des Français (...) On a besoin de décloisonner notre système de santé; on a besoin de faire confiance aux acteurs de terrain; de repréciser le rôle et la place des professionnels pour qu'aux côtés des médecins, cela soit vraiment un continuum de prise en charge qui se dessine, plutôt que d'imaginer qu'avec la loi on ferait des miracles. »

S'agissant de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam), il a indiqué que « c'est dans le (projet de loi de financement de la sécurité sociale) 2025 que nous aurons effectivement à proposer un ajustement de la trajectoire – c'est-à-dire effectivement sans doute de nouvelles économies pour permettre de tenir les déficits prévus dans la loi ».

Interrogé sur sa position sur l'autodéclaration des arrêts de travail de courte durée, évoquée par la Cour des comptes, le ministre a précisé qu'il ne s'agit « pas d'une piste aujourd'hui qui est forcément poussée par le gouvernement ». Il a également fait savoir que le dépistage néonatal de la drépanocytose sera généralisé dans les prochains mois. Cette généralisation devrait être annoncée aujourd'hui, lors des Assises de la pédiatrie, conformément aux recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS).

S'agissant de l'accès direct aux spécialistes, annoncé par le Premier ministre le 6 avril, Frédéric Valletoux a indiqué que « c'est une expérimentation. Donc on va voir dans combien de départements, dans quels départements, et on va surtout construire la méthode avec les spécialistes et avec les généralistes de manière à ne pas déstructurer le système. Ce qu'il est important de dire, c'est qu'à aucun moment - et quand le premier ministre pousse cette idée, il pousse avec raison à aller vers toutes les idées de simplification de fluidité du parcours - l'idée [serait de] mettre le système cul par-dessus tête et [de] contourner le généraliste, qui reste quand même la porte d'entrée. Celui qui doit accompagner le patient dans son parcours de soins reste le médecin traitant, à partir du moment où on en a. Mais enfin la réalité, il faut le reconnaître, est qu'il y a déjà beaucoup de Français qui vont directement chez le spécialiste. »

Frédéric Valletoux a aussi assuré ne pas vouloir rouvrir la question de la régulation de l'installation des médecins « maintenant. Elle est complexe et ma conviction personnelle c'est qu'on pourra poser la question de la régulation de l'installation le jour où on aura effectivement des effectifs de médecins à réguler et à installer sur les territoires. Nous sommes en période de pénurie et à partir de là, quand 85% du territoire français est un désert médical [ou] réputé être un désert médical, répartir la misère des forces médicales différemment ne rendra aucun territoire riche puisque l'on manque de médecins absolument partout. »

Le ministre a aussi déclaré qu'une évolution législative sera nécessaire pour redéfinir la place des infirmiers et notamment créer la consultation en soins infirmiers. Il s'agira d'abord de « repositionner le rôle, la place des infirmiers » puis « à l'automne si on y arrive, il faudra préciser et accompagner économiquement la revalorisation de cette profession ».

Offres d'emploi



■ Le CHC recherche un **psychiatre** ou **pédopsychiatre** pour son pôle santé mentale (CDD de remplacement en juillet et août, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

■ L'Akatij recherche une **secrétaire médicale** (CDI, temps plein, poste basé à Saint-Laurent du Maroni). [Consulter l'offre et candidater.](#)

■ L'Atirg recrute deux **infirmiers** pour son unité d'autodialyse de Saint-Laurent du Maroni (CDD, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Aujourd'hui

► **Nos soignants ont du talent.** Septièmes Journées des travaux scientifiques des soignants de Guyane, de 8 heures à 18 heures à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. Inscriptions avant le 15 mai [via ce lien](#).

[Consulter le programme.](#)

► Expo-vente d'artisanat réalisé par les usagers de l'Adapei (Esat Claire-Caristan) et Cré-Art, à Family Plaza à Matoury, à partir de 9 heures.

Demain

► **Permanence des orthophonistes** de 8 heures à 12 heures, au pôle culturel de Kourou.

► **Atelier** de thérapie familiale et systémique réservé aux professionnels de santé ou de la relation d'aide (psychologues) et leurs assistants, animé par Clémentine Akcelrod, infirmière en pédopsychiatrie, et le Dr Chedli Mahdaoui proposent un atelier de thérapie familiale et

systémique, de 9 heures à 12 heures, à l'institut Hypnose Guyane, à Rémire-Montjoly. Inscriptions sur le [site internet d'Hypnose Guyane](#).

► **Fo zot savé.** Les Dr Alain Kamga et Karen Mencé, gynécologues, Sophie Berthiot, sage-femme, Sabine Trébaol, représentant d'Endo France, Audrey Horth et Gaëlle Paul, d'Endo Amazone, répondront aux questions de Fabien Sublet sur l'endométriose, à 9 heures, sur Guyane la 1ère.

Mardi 28 mai

► **Webinaire sur l'utilisation de PandaLab**, organisé par la CPTS, à destination de tous les professionnels de son territoire (CACL et CCDS), adhérents ou non, de 20 heures à 21 heures. [S'inscrire](#).

Mercredi 29 mai

► **Webinaire sur la prise en main de Comudoc** par les professionnels de santé, l'outil régional de télésanté, animé par l'ARS et le GCS Guyasis, de 12h30 à 14 heures, [sur Teams](#).

Jeudi 30 mai

► **Assemblée générale** de la filière de prise en charge de l'endométriose en Guyane, à 19 heures à l'hôpital de Cayenne. [Adhérer à la filière](#).

Samedi 1er juin

► **Village au féminin**, organisé par la CPTS centre littoral, Endo amazones, le Planning familial, le réseau Périnatal, la Croix-Rouge française et leurs partenaires à partir de 16 heures, à la maison de quartier de la Rénovation urbaine, à Cayenne, à destination du public féminin de 11 à 25 ans. Au programme : ateliers, informations et sensibilisation autour de la santé des jeunes femmes, de la contraception et de l'hygiène menstruelle, ainsi que des sessions d'information sur les pathologies liées aux règles, puis concert de Lova Jah.

Jeudi 6 juin

► **Présentation de Pépites-Parcours**, organisée par le GCS Guyasis et l'ARS à destination des acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et social intéressé par la coordination, de 9 heures à 21 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne. Renseignements : 0694 16 86 47. Inscriptions : <https://my.weezevent.com/ensemble-se-coordonner-au-benefice-de-lusager>

Vendredi 7 juin

► **Journée portes ouvertes** de Médecins du Monde.

Jeudi 13 juin

► **Séminaire** achats-fournisseurs du CHC. Contact : leila.king@ch-cayenne.fr.

Vendredi 14 juin

► **Séminaire** achats-fournisseurs du CHC. Contact : leila.king@ch-cayenne.fr.

Mardi 18 juin

► **Soirée d'information sur l'amyotrophie spinale 5q**, animée par le Pr Narcisse Elenga, chef de service de pédiatrie au CHC, et le Dr Benjamin Faivre, pédiatre responsable de l'hôpital de jour de pédiatrie au CHC, avec la CPTS et la société Biogen, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire ICI](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour





Éliminez les endroits où l'eau peut stagner :
pots de fleurs, petits débris, encombrants, déchets verts, gouttières ..



Se protéger individuellement contre les piqûres de moustiques pour éviter la transmission du virus :
répulsif, vêtements longs, moustiquaires

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)